

Du 1er au 31 octobre, HP vous rembourse €14.99 sur la mise à jour de votre PC HP Windows 7 vers Windows 8 Pro !

Conditions d'Éligibilité à l'offre Windows 8 Pro

1. Du 1er au 31 octobre 2012, achetez un produit éligible à l'offre⁽¹⁾

2. Rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo pour saisir vos coordonnées et les détails de votre achat. Vous obtenez un bulletin de remboursement, à imprimer, ou à recopier sur papier libre

3. Rassemblez les pièces suivantes :

- Le bulletin de remboursement obtenu préalablement sur le site hp.com/fr/promo
- Une photocopie du ticket de caisse ou de la facture, sur laquelle vous aurez entouré le libellé du produit acheté ainsi que la date d'achat
- La photocopie de la facture de votre achat de la mise à jour Windows 8 Pro (disponible à compter du 26 octobre 2012)
- Le code-barres original du produit (à découper sur l'emballage)
Ce code-barres est composé de 12 chiffres et commence par le chiffre 8

Exemple de code-barres :



4. Envoyez votre dossier affranchi en joignant toutes les pièces demandées du 26 octobre (date de la sortie de Windows 8) jusqu'au avant le 20 novembre 2012 inclus (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse qui vous sera indiquée sur le bulletin de remboursement.

Le remboursement vous sera adressé dans un délai maximal de 8 semaines à réception de votre demande complète. Vous recevrez le remboursement sous forme d'une Cartavenue® prépayée nominative (sans engagement par le détenteur) dans un délai approximatif de 8 semaines à réception de votre demande complète ou sous forme de virement (sur demande écrite au moment du renvoi de vos pièces justificatives accompagnées d'un RIB). Si vous possédez déjà une Cartavenue®, votre remboursement sera effectué sous forme d'une recharge. Le Guide d'Utilisation vous sera envoyé avec la carte, émise par Citibank Europe plc, et est disponible sur le site www.prepaid.citi.com

Pour suivre l'état de votre demande, appelez le numéro 0970 805 100 (appel non surtaxé) et tapez le code 23473 ou rendez-vous sur le site hp.com/fr/promo

⁽¹⁾Liste limitative des produits éligibles au remboursement : HP Pavilion dm1, dm4, g6, g7, m6, dv6, dv7, p6, h8, HP ENVY, HP SPECTRE, HP Phoenix, HP Folio 13, HP TouchSmart^{®20}, HP Omni¹²⁰, HP Omni²⁷.

L'offre est réservée aux particuliers et entreprises qui achètent un PC éligible. Un PC éligible est un PC neuf, acheté dans le cadre cette offre, préinstallé avec l'une des versions de Windows 7 (Edition Familiale Basique; Windows 7 Edition Familiale Premium; Windows 7 Professionnel; ou Windows 7 Edition Intégral).

L'offre promotionnelle est limitée au remboursement d'un montant de 14,99 € par mise à jour vers windows 8 Professionnel par PC, dans la limite de cinq PC achetés par une même personne ou une entreprise (mêmes nom, prénom et adresse de messagerie).

Pour plus de détails sur la mise à jour vers Windows 8, voir <http://www.windowssupgradeoffer.com>. Consultez régulièrement ces sites, car certains détails peuvent varier et/ou des informations complémentaires peuvent être disponibles.

Les prix publics conseillés au 1er septembre 2012 des produits concernés sont compris entre 399 € et 1799 € TTC*.

*Les revendeurs demeurent libres de déterminer leurs prix de vente.

Offre réservée aux particuliers résidant en France métropolitaine, Corse comprise. Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération. La société HP ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage...). Toute participation non envoyée à l'adresse ci-dessus ne sera pas prise en considération.

© 2012 Hewlett-Packard Development Company, L.P. Tous droits réservés. HPF SAS au capital de 124 891 815 €, RCS 652 031 857 Evry.